

Bien connaître la SALAZOPYRINE® pour mieux vivre son traitement

Les points clés à retenir :

- 1** Respectez les dates d'examens de suivi, programmés par votre médecin, afin de vous assurer que le traitement est bien toléré par votre organisme
- 2** La Salazopyrine® est un traitement indiqué contre la PR, y compris chez les personnes ayant déjà reçu d'autres traitements de fond (méthotrexate, biothérapies). Son effet bénéfique est progressif et peut mettre quelques semaines avant d'être perceptible.
- 3** Informez votre médecin que vous êtes traité(e) par Salazopyrine® avant de démarrer un nouveau traitement, afin de s'assurer de leur compatibilité.
- 4** Ce médicament ne peut pas être prescrit aux personnes allergiques à l'aspirine, aux médicaments de la famille des sulfamides ou aux personnes déficitaires en enzyme G6PD (maladie rare). Si c'est votre cas, parlez-en à votre médecin.
- 5** Méfiez-vous du soleil ! Restez à l'ombre ou protégez-vous la peau avec une crème solaire indice 50+ et des vêtements couvrants si vous exposez au soleil car vous risquez des brûlures rapides (la peau devient photosensible avec la Salazopyrine®).

Qu'est-ce que la Salazopyrine® ?

La Salazopyrine®, aussi appelée sulfasalazine, est un médicament utilisé contre la polyarthrite rhumatoïde. Il fait partie des traitements dits « de fond » ou « anti PR » car son action est ciblée contre les mécanismes de la PR. Il peut être associé à des traitements dits « symptomatiques » (et/ou « de confort ») comme les médicaments anti-inflammatoires ou les anti-douleurs. Pour plus d'efficacité, la Salazopyrine® peut-être prescrite avec un ou deux autres médicaments anti-PR, par exemple, le méthotrexate, le Plaquénil® ou une biothérapie.

Comment agit la Salazopyrine® ?

La Salazopyrine® fait partie d'une famille des médicaments appelés « anti-inflammatoires intestinaux » mais elle a également démontré son efficacité dans la polyarthrite rhumatoïde. Elle a une action immunosuppressive en luttant contre certaines substances ou cellules impliquées dans le dérèglement des défenses immunitaires et l'inflammation chronique des articulations. Son efficacité peut prendre entre 3 à 4 mois pour devenir complète.

La Salazopyrine® en pratique :

Le médicament se présente sous la forme de comprimés à avaler. Le traitement consiste à prendre tous les jours 4 à 6 comprimés de 500 mg* : en deux prises de 2 comprimés (matin et soir) si vous prenez 4 comprimés ou en trois prises de 2 comprimés (matin, midi et soir) si vous devez prendre 6 comprimés. Il est important de ne pas couper ou croquer les comprimés pour qu'ils arrivent intacts dans l'estomac. Il convient donc de les avaler d'un coup, à l'aide d'un verre d'eau ! Il est préférable de les prendre après un repas ou une collation. Le démarrage du traitement est progressif, sur plusieurs semaines, avant d'arriver à la prise de 4 ou 6 comprimés chaque jour. La poursuite du traitement devra être évaluée tous les 3 à 6 mois par votre médecin. Des prises de sang régulières sont nécessaires pour vérifier l'absence de toxicité du médicament sur le foie, les reins ou les cellules du sang.

Signalez vos éventuels effets indésirables !

Si vous pensez ressentir un effet indésirable lié à la prise de votre médicament, il est important d'en discuter avec votre médecin qui pourra vous indiquer comment prendre en charge cet effet indésirable ou même comment limiter le risque que cela se reproduise à nouveau. Au-delà de la gestion de votre problème, vous avez la possibilité depuis 2009 de déclarer vous-même un effet indésirable auprès des institutions (auparavant seuls les professionnels de santé pouvaient le faire). Déclarer soi-même un effet indésirable est une démarche citoyenne : cela contribue à une meilleure connaissance des médicaments. C'est pourquoi, n'hésitez pas à signaler tout effet indésirable, notamment sur Internet : www.effet-indesirable.fr

Exemple de démarrage progressif du traitement

semaine 1	semaine 2	semaine 3	semaine 4	semaine 5
1 comprimé le matin	2 comprimés le matin	2 comprimés le matin + 1 comprimé le soir	2 comprimés le matin + 2 comprimés le soir	2 comprimés le matin + 2 comprimés le soir

Avec un grand verre d'eau, après repas

*Le médecin peut être amené à modifier la dose, cependant, la posologie validée par l'Autorisation de Mise sur le Marché est de 2 à 3 g/jour (soit 4 à 6 comprimés de 500 mg®) chaque jour.

Ce document, rédigé par un groupe d'experts, est non exhaustif. Il est édité par l'Association ANDAR, association de malades, qui œuvre pour les personnes atteintes de polyarthrite rhumatoïde. N'hésitez pas à contacter votre médecin ou pharmacien pour toute question complémentaire.

CARTE DE TRAITEMENT À MONTRER AUX PROFESSIONNELS DE SANTÉ

Nom / name :

Prénom / surname :

Date :

Je signale recevoir un traitement chronique qui diminue les défenses immunitaires :
Salazopyrine® (sulfasalazine)
I am currently receiving a chronic treatment (Salazopyrine®) that lowers immune defenses

Signature :

Pour vous procurer d'autres fiches appelez le
N°Vert 0 800 001 159
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE
téléchargez les fiches sur le site :
www.polyarthrite-andar.org



Un forum de discussion : www.patronsdelapr.fr
Un site internet certifié HON : www.polyarthrite-andar.org
andar@polyarthrite-andar.com
149, avenue du Maine - 75014 Paris
ANDAR

Bien connaître SALAZOPYRINE® pour mieux vivre son traitement

Bien connaître **SALAZOPYRINE®**
pour mieux vivre son traitement

Bien connaître **SALAZOPYRINE®**
pour mieux vivre son traitement

Bien connaître **SALAZOPYRINE®**
pour mieux vivre son traitement

ANDAR

149, avenue du Maine • 75014 Paris
andar@polyarthrite-andar.com

Un site Internet certifié HON : www.polyarthrite-andar.org
Un forum de discussion : www.parlonsdelapr.fr



Pour vous procurer d'autres fiches appelez le

► N° Vert 0 800 001 159

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

téléchargez les fiches sur le site :
www.polyarthrite-andar.org

Réponses aux questions les plus fréquentes

Comment m'organiser si je dois subir une opération ?

Informez votre médecin, votre chirurgien et votre anesthésiste, si vous devez vous faire opérer car la Salazopyrine® diminue vos défenses immunitaires. Cependant, il ne sera pas nécessaire d'interrompre le traitement ou de décaler l'intervention.

Puis-je me faire soigner les dents ?

Le traitement habituel d'une carie ou d'un détartrage reste possible pendant le traitement. Pour les opérations dentaires plus lourdes à risque infectieux (pose d'un implant, extraction, abcès) votre dentiste peut décider de vous prescrire un traitement préventif par antibiotique.

Puis-je me faire vacciner contre la grippe ?

Oui, les vaccins contre la grippe (tous les ans) ou contre le pneumocoque (tous les 3 à 5 ans), ainsi que la plupart des vaccins sont recommandés lorsque les défenses immunitaires sont diminuées. A noter que tous les vaccins sont possibles lorsque l'on prend la Salazopyrine® comme seul traitement anti-PR, y compris les vaccins « vivants atténués » tels que le vaccin contre la fièvre jaune, contre la tuberculose (BCG) ou contre la rougeole (ROR)...

Vais-je être malade pendant le traitement ?

La Salazopyrine® entraîne en général peu ou pas d'effet indésirable. Parfois la survenue de troubles digestifs (nausées, vomissements, douleurs au ventre...) peut nécessiter une baisse de la dose à prendre chaque jour. Plus rarement, la Salazopyrine® peut entraîner des effets indésirables « cachés » (c'est-à-dire asymptomatiques ou que l'on ne ressent pas), notamment sur le foie, les reins, les cellules du sang (globules blancs, plaquettes). C'est pourquoi il est nécessaire de faire régulièrement des prises de sang pour dépister d'éventuelles anomalies ou toxicités avant qu'elles n'engendrent des complications.

Qui peut renouveler mon ordonnance ?

Comme votre première prescription de médicament, l'ordonnance peut être renouvelée par votre médecin généraliste ou rhumatologue.

Quand va-t-on savoir si le traitement est efficace ?

L'efficacité peut prendre 3 à 4 mois avant de se manifester. Dans l'attente des premiers effets bénéfiques, maintenez le dialogue avec votre médecin. Il peut vous prescrire un traitement antidouleur adapté en attendant l'effet maximum du traitement.

Que dois-je faire si j'ai oublié de prendre la Salazopyrine® ?

Ne vous inquiétez pas. Quand vous vous rendez compte de l'oubli, prenez votre traitement immédiatement ou

doubez la dose de la prise suivante à l'horaire habituel. En cas de doute demandez conseil à votre médecin ou à votre pharmacien.

Il peut arriver d'oublier de prendre son médicament. Il est alors utile de réfléchir aux solutions et à la façon dont vous pouvez vous organiser pour faire en sorte que l'oubli ne se répète pas ! Il existe diverses solutions pratiques : prendre votre comprimé à la même heure chaque jour, faire sonner une alarme, utiliser un pilulier... A vous de trouver ce qui vous convient le mieux !

Pourra-t-on un jour arrêter le traitement ?

Comme pour tous les traitements de fond, la Salazopyrine® doit être continuée même lorsque les signes de la maladie ont disparu. Si elle est efficace et bien tolérée, elle doit être poursuivie.

Que faire en cas de rhume, de mal de ventre ou de mal de tête ?

Pas de panique, tout le monde peut avoir une indigestion ou un mal de tête. Par contre, signalez à votre médecin tout signe anormal qui dure plus d'une journée, d'autant plus si vous avez de la fièvre. Un traitement adapté pourra alors être prescrit, par exemple un antibiotique.

Puis-je aller voir des amis dont l'enfant est malade ?

L'un des buts du traitement est de mener une vie la plus normale possible et de ne pas s'exclure de la vie sociale, même avec des personnes malades. Evitez peut-être d'embrasser une personne malade, ce qui peut tout à fait se comprendre, que l'on prenne ou pas un traitement tel que la Salazopyrine®. Par contre, si vous n'avez jamais eu la varicelle ou la rougeole (et que vous n'êtes pas vacciné contre ces maladies), évitez tout contact avec un enfant qui en souffrirait.

Grossesse et allaitement

Que vous soyez un homme ou une femme, la conception d'un enfant est envisageable avec ce médicament : il n'entraîne pas de risque de malformation du fœtus. Si vous désirez avoir un enfant, le traitement peut être poursuivi. Si vous êtes un homme, la Salazopyrine peut entraîner une baisse de la fertilité (baisse de la quantité de spermatozoïdes dans le sperme). En dehors de situations particulières à risque (prématurité, jaunisse néonatale...), il est possible d'allaiter un nouveau-né si on prend de la Salazopyrine®. Pensez à signaler que vous prenez ce traitement à votre pédiatre.

Mon apparence physique va-t-elle changer ?

Le traitement n'a généralement pas d'impact sur votre physique ou votre poids. Une coloration brune des urines ou des larmes peut parfois se produire.

Puis-je voyager pendant mon traitement ?

Si votre médecin ne s'y oppose pas, vous pouvez voyager y compris à l'étranger. Pensez à prendre avec vous vos ordonnances (si possible traduites en anglais ou libellées avec la dénomination internationale et non le nom de marque français du médicament), une quantité suffisante de médicaments, ainsi qu'une trousse de secours contenant de quoi désinfecter d'éventuelles blessures. Il est formellement contre-indiqué de se faire vacciner contre la fièvre jaune, obligatoire pour se rendre dans certains pays, ce qui peut limiter les destinations de voyage. Renseignez-vous auprès de votre médecin, au minimum 3 mois avant votre départ pour avoir le temps de programmer les vaccinations. Enfin, pensez à renforcer les règles d'hygiène dans les pays peu développés (éviter les aliments crus, se laver les mains, préférer l'eau en bouteille...) pour diminuer les risques d'infection.

Si vous voyagez en avion, il est préférable de prendre vos médicaments en bagage à main au cas où vos valises soient égarées ou retardées à votre arrivée.

Est-ce que je peux conduire pendant mon traitement ?

Le médicament n'entraîne pas de troubles de la concentration et n'affecte pas l'aptitude à la conduite.

Puis-je consommer de l'alcool ?

Afin d'écartier les risques d'effets indésirables toxiques pour votre foie, la consommation d'alcool doit être occasionnelle ou évitée.

Puis-je m'exposer au soleil ?

Le traitement par Salazopyrine® peut rendre la peau plus sensible au soleil. Si vous souhaitez vous exposer au soleil, utilisez des crèmes affichant un indice de protection élevé (50+). Une surveillance régulière de la peau par un dermatologue est conseillée. En cas d'éruption cutanée ou de brûlures liées au soleil, consultez votre médecin.

Combien coûte mon médicament ? Est-ce bien remboursé ?

Un mois de traitement par Salazopyrine® coûte 14 euros (une boîte si on prend 4 comprimés/jour) ou 21 euros (1 boîte et demie si on prend 6 comprimés/jour). Il est généralement remboursé à 100% par l'Assurance Maladie dans le cadre de votre affection longue durée.

L'Andar remercie les docteurs Laure Gossec, Laurent Grange et Thao Pham pour leur participation bénévole à la rédaction de cette notice.

